Modèle de contrat de travail à durée déterminée (CDD) Articles L. 122-1 à L. 122-13

Les parties soussignées:	
1. Madame / Monsieur / La Société	demeurant ,
établi(e) et ayant son siège social à	représenté(e) par
ci-après désigné(e) "l'employeur";	
et	
2. Madame / Monsieur	demeurant à
ci-après désigné(e) "le/la salarié(e)";	
ont conclu le présent CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE DETERMINEE . ¹	

Article 1^{er}. Objet du contrat de travail à durée déterminée ²

Le présent contrat a pour objet: [indiquer les raisons concrètes du recours à un CDD, conformément aux cas de recours au CDD visés à l'article L. 122-1 du Code du travail

1. le remplacement d'un salarié temporairement absent

ou le remplacement d'un salarié sous contrat à durée indéterminée dont le poste est devenu vacant, dans l'attente de l'entrée en service effective du salarié appelé à remplacer celui dont le contrat a pris fin; lorsqu'il est conclu pour le remplacement d'un salarié absent, le nom du salarié absent «au cas où il s'agit d'un remplacement indirect d'un salarié absent pour cause de congé parental, le contrat indiquera le nom de ce salarié, même si le remplacement s'effectue sur un autre poste;»

<u>ou</u>

2. l'emploi à caractère saisonnier³ dans le secteur suivant;

¹ Attention: A défaut d'écrit ou d'écrit spécifiant que le contrat de travail est conclu pour une durée déterminée, celui-ci est présumé conclu pour une durée indéterminée.

² L'article L. 122-1 (2) prévoit les cas de recours à un CDD. L'objet du CDD ne doit pas être de pourvoir durablement à un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise.

³ la liste de ces secteurs et emplois étant établie par règlement grand-ducal du 11 juillet 1989